BALO

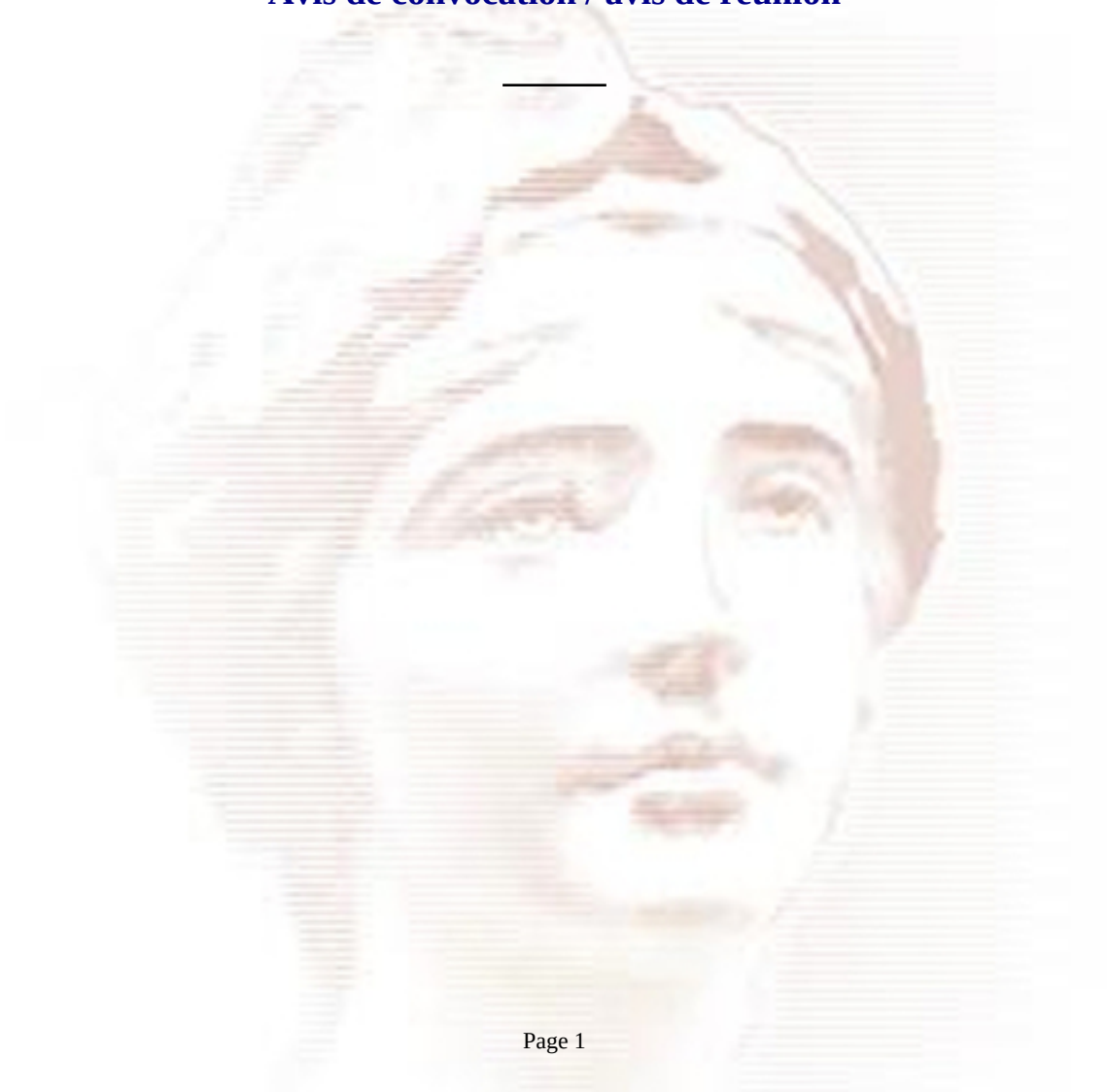
BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion



CAPIFORCE

SCPI à capital fixe
au capital de 57 701 043 €
Siège social : 41 rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE
317 287 019 RCS NANTERRE
Visa de l'Autorité des marchés financiers SCPI n°13-02 en date du 25 janvier 2013 portant sur la note d'information

SECOND AVIS DE CONVOCATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

statuant sur la modification de l'article 32 des statuts

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2023 n'ayant pu se tenir faute de quorum requis, la Société FIDUCIAL GÉRANCE, agissant en qualité de Société de Gestion de la SCPI **CAPIFORCE**, a l'honneur de convoquer, Mesdames et Messieurs les porteurs de parts, à une seconde Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra **en présentiel** le :

Mercredi 12 juillet 2023 à 14 heures
Immeuble Ellipse - 41 avenue Gambetta - 92400 COURBEVOIE

Aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Décisions du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Ancienne et **nouvelle** numérotation des résolutions soumises au vote et leur intitulé inchangé

14 → **1** Autorisation d'affectation sur les primes d'émission et de fusion de moins-values réalisées lors de la cession d'éléments d'actifs et modification corrélative de l'article 32 des statuts.

15 → **2** Pouvoirs en vue des formalités.

Conformément à l'article R 214-141 du Code Monétaire et Financier, le formulaire de vote vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour. **En conséquence, la Société de Gestion a enregistré les bulletins de vote des associés qui se sont exprimés lors de la première convocation ; il est donc inutile de chercher à voter une seconde fois.** Les associés qui ne se sont pas exprimés lors de cette première convocation sont invités à bien vouloir nous retourner le bulletin de vote qu'ils ont reçu avec la première convocation adressée le 12 juin 2023.

La Société de Gestion
FIDUCIAL Gérance